
De l'art de la *soutra* : une lecture féministe de l'agentivité spatiale des femmes à Alger

Ghaliya Nadjat DJELLOUL⁽¹⁾

Résumé

S'appuyant sur une ethnographie de la mobilité spatiale de 25 femmes à Alger menée entre 2014 et 2016, cet article analyse les rapports de genre à partir des enjeux que soulève la sortie de l'espace domestique. Cette approche in situ permet de suivre les déplacements quotidiens et d'observer directement les interactions, négociations et contraintes vécues par les enquêtées. L'analyse met en lumière les conditions sociales et territoriales qui rendent possible - ou limitent - leur circulation, ainsi que l'articulation entre ressources socio-économiques, ancrages résidentiels et contrôle exercé par leurs familles et communautés. Cette perspective féministe permet de saisir l'« enserrement » (dissuasion et refoulement) qui relègue les femmes à l'espace domestique, et les tactiques de « desserrement » (contournement, détournement) par lesquelles elles négocient ou transgressent la norme de la soutra pour accéder à « un espace à soi ».

Mots-clés : Genre - Agentivité spatiale - Résistance - Enserrement - Desserrement.

⁽¹⁾ Université de Lausanne, Centre en Études Genre, Institut des Sciences Sociales, 1015, Lausanne, Suisse.

ملخص

يستند هذا المقال إلى إثنوغرافيا تناولت أنماط التنقل المكاني لدى خمسين امرأة في مدينة الجزائر بين عامي 2014 و2016، بغرض تحليل علاقات الجندر من منظور الإشكالات التي تثيرها مغادرة النساء للفضاء المنزلي. وتتيح هذه المقاربة الميدانية تتبع التحركات اليومية النساء المشاركات ورصد التفاعلات والتفاوضات والقيود التي يعيشها في لحظتها.

وتبرز هذه الدراسة الشروط الاجتماعية والمجالية التي تُمكن حركة النساء أو تحدّها، إضافةً إلى تفاعل الموارد السوسيو-اقتصادية، وأنماط الإقامة، وأشكال الرقابة التي تمارسها الأسر والمحيط الاجتماعي. ومن خلال هذا المنظور النسوي، تتضح آليات الإحاطة -بما تنطوي عليه من ردع وإقصاء- التي تعيد إنتاج تموضع النساء داخل الفضاء المنزلي، في مقابل تفكيك الإحاطة عبر استراتيجيات التحايل والالتفاف التي تعتمد عليها النساء للتفاوض حول قاعدة السُترة أو لتجاوزها، بما يسمح لهنّ بانتزاع فضاء خاص بهنّ داخل المدينة.

الكلمات المفتاحية: الجندر - الفاعلية المكانية - المقاومة - الإحاطة، تفكيك الإحاطة.

Abstract

Drawing on an ethnography of the spatial mobility of 25 women in Algiers conducted between 2014 and 2016, this article analyzes gender relations through the issues raised by women's "outings" from the domestic sphere. This in situ approach makes it possible to follow their daily movements and directly observe the interactions, negotiations, and constraints experienced by the participants. The analysis highlights the social and territorial conditions that enable -or restrict- their mobility, as well as the interplay between socio-economic resources, residential anchoring, and the control exercised by their families and communities. This feminist perspective sheds light on the mechanisms of "enclosure" (deterrence and pushback) that confine women to the domestic space, as well as the "release" tactics (circumvention, diversion) through which they negotiate or transgress the norm of soutra to access "a space of their own."

Keywords: Gender - Spatial agency - Resistance - Enclosure - Release.

Les perceptions et pratiques quotidiennes de mobilité spatiale des femmes constituent un angle d'analyse pertinent pour saisir l'imbrication des structures sociales et des rapports de pouvoir (Bacchetta, 2015) qui traversent la société algérienne. Cela nécessite toutefois d'adopter une perspective féministe (Reinharz, 1992 ; Brooks et Hesse-Biber, 2007), capable de mettre en lumière les négociations constantes auxquelles les femmes sont confrontées pour disposer de leur corps. À partir d'une enquête menée entre 2014 et 2016, visant à comprendre la circulation de 25 femmes résidant dans les communes du centre (El Biar, Bir Mourad Raïs, Bir Khadem) et de la périphérie sud et est d'Alger (Baba Hassan, Khraïcia, Hraoua, Bachdjerrah, Bab Ezzouar, Rouiba), je montrerai combien leur mobilité dépend des modalités d'attachement au territoire qu'elles quittent, à celui qu'elles traversent et à celui auquel elles accèdent. Cette analyse souligne l'intérêt de considérer l'enchevêtrement entre espaces domestique et extra-domestique. Il s'agira ainsi de mettre en évidence comment les liens aux autres produisent des territoires qui attachent les femmes à certains lieux, pesant de manière variable sur leur agentivité - entendue comme leur capacité d'agir spatialement, que ce soit en termes d'accès, de déplacement ou d'appropriation potentielle et effective d'un lieu.

Les enquêtées présentent des profils variés en termes d'âge (entre 24 et 50 ans au moment de l'enquête), de statut matrimonial (célibataire, mariée, divorcée, avec ou sans enfants) et de profil socio-économique (diplômes allant de l'école primaire au deuxième cycle universitaire, emploi d'ouvrière, de fonctionnaire, de cadre ou d'indépendante, avec ou sans revenu propre, propriétaire ou non d'un logement et d'une voiture). À cette diversité de profils individuels s'ajoute une pluralité de configurations territoriales, déterminées par l'accès aux centralités urbaines (proximité géographique ou desserte en transports), par le type d'aire résidentielle (zone formelle ou informelle, lotissement collectif, habitat pavillonnaire ou auto-construit) ainsi que par le mode d'habitat (nombre de ménages par logement) (Oussedik, 2015). Ces disparités tiennent cependant moins à la proximité résidentielle avec l'hypercentre qu'au degré d'intégration – ou, au contraire, de ségrégation – de l'aire résidentielle dans un tissu urbain marqué par la fragmentation, voire par une véritable

« archipélisation »¹ (Safar-Zitoun ; Tabti-Talamli, 2009). La périurbanisation a ainsi profondément reconfiguré l'aire algéroise, permettant notamment aux catégories moyennes et supérieures d'accéder à des logements plus spacieux en périphérie (Safar-Zitoun, 2009). Depuis les années 2000, l'extension des réseaux de transport (métro, tramway, autoroutes) a favorisé le développement de centralités périphériques à l'est, à l'ouest et au sud de l'hypercentre.

Cette constellation de positions sociales offre l'occasion d'observer la diversité des configurations territoriales en périphérie d'Alger, et de comprendre comment leur potentiel, ainsi que les modes d'accès, de navigation et d'appropriation des espaces extra-domestiques, sont conditionnés par les groupes familiaux et communautaires primaires. Ces derniers cherchent à contrôler les déplacements, définissant ainsi les types de lieux, de connexions et d'options de mobilité accessibles (Capron, Cortès et Guétat-Bernard, 2005). L'ethnographie mobile, que j'ai qualifiée d'« accompagnement » (« go-along ethnography » : Kusenbach, 2003 ; Djelloul, 2020), m'a permis de documenter à la fois les entraves à la mobilité féminine et les formes de résistance. En accompagnant ces 25 femmes lors de leurs sorties quotidiennes (université, travail, loisirs, consommation, etc.) depuis leurs foyers, j'ai pu analyser non seulement les freins imposés par divers acteurs et actrices, qui produisent une expérience quotidienne de vulnérabilité via un dispositif d'enserrement, mais aussi les tactiques que les femmes développent pour élargir leurs possibilités d'accès, leurs capacités de déplacement et leurs modalités d'appropriation des « dehors » (Barra) (Dris, 2004, p. 250). En définitive, mon analyse montre que le franchissement de ces seuils rend possible un processus de resubjectivation, c'est-à-dire un desserrement spatial et social des normes dominantes.

Approche spatiale de l'institution de la tutelle par la circulation des femmes entre les espaces

L'espace et le genre constituent deux systèmes de différenciation de la matérialité qui produit un ordre social, à travers les repères concrets qui situent les actrices et acteurs sociaux

¹ Dans ce texte, l'italique est employé pour signaler des expressions émiqes ou des locutions latines, et les guillemets pour les expressions étiques. De plus, à moins d'une précision contraire, toutes les traductions sont de mon fait.

et fournissent des catégories opératoires au fondement de la réalité sociale. Aussi, le concept de « spatialisation des rapports sociaux » (Rémy, 2015) offre un point de départ intéressant pour comprendre le genre et l'espace comme des systèmes mutuellement constitutifs, porteurs d'un ensemble de significations qui matérialisent des rapports de pouvoir par le biais de normes (Berriane et Kreil, 2022). En organisant et en projetant les rapports sociaux de sexe dans l'espace, le genre (re)produit donc des territorialités genrées (Cattan, 2014), c'est-à-dire des modalités d'accès, de déplacement et d'appropriation des espaces selon le genre, englobant à la fois la dimension matérielle (la conception du bâti urbain) et la dimension sémantique (le cadrage de son appropriation) de l'espace.

Toutefois, au-delà d'une vision qui réduit l'espace à une surface inerte de matérialisation du lien social et de délimitation des unités de vie sociale, je m'inscris dans la lecture dynamique proposée par Jean Rémy. Produit des interactions entre personnes et groupes sociaux dont l'occupation et l'appropriation génèrent leur lot de compétition et de conflits, l'espace est également un médiateur important du rapport à la vie collective, selon quels groupes s'y impliquent et quelles relations s'y construisent.

Genre et espace, des prises pour saisir le pouvoir

L'espace est ainsi envisagé comme une matrice productrice de réalité sociale, à la fois ressource de (re)production des groupes sociaux et répertoire de symboles et de significations qui forment un langage leur permettant de s'affirmer et communiquer. Son pouvoir créateur du (lien) social découle de la capacité à différencier proximité et distance entre les individus et groupes, raison pour laquelle Rémy insiste sur l'association qu'opère l'espace entre coordonnées psychiques et sociales précisant « les modalités d'implication dans la vie sociale » (Cattan, 2014, p. 24). De ce fait, l'espace urbain aurait pour spécificité de promouvoir un paradigme de l'« individuation » par la production d'une ville « visible » et « invisible » (Cattan, 2014, p. 34), et la hiérarchisation d'espaces de primarité et de secondarité. Le « tournant spatial » pris en études de genre (Direnberger, Schmoll, 2014) a également souligné que si l'espace est un outil de fabrication, d'imposition et de négociation de l'hétéronormativité (Butler, 2006), il peut tout autant transformer ces rapports sociaux par le contournement, l'adhésion ou de négociation des normes genrées (Anglade et al., 2014).

Dans la région du nord de l'Afrique et du sud-ouest de l'Asie, la problématique du partage de la ville ou de la « démocratie urbaine » du point de vue genre fait l'objet de travaux depuis près de deux décennies. Mettant en avant les problèmes de « dominance masculine » et les limites qu'elles imposent aux usages des espaces publics pour les femmes, les contributions (Dris, 2004 ; Naceur, 2004 ; Monqid, 2004 ; Nigaud et Ripoll, 2004) à l'ouvrage collectif *Femmes et villes*, dirigé par Sylvette Denèfle, abordent également les stratégies de ces dernières, notamment en matière résidentielle. Ces parcours révèlent des inégalités spatiales – contraintes sociales et matérielles – qui limitent l'accès des femmes à la ville.

D'autres travaux, menés par Safa Monqid (2012 ; 2014) ou codirigés par elle (Denèfle, Monqid, 2012), traitent de l'« agentivité » des femmes en ville, en fonction de la dimension sexuée de l'espace urbain mais également des stratégies de contournement des normes. Ces travaux mettent en lumière les espaces urbains comme des espaces genrés, mais également comment les pratiques des femmes impactent ces espaces, qui deviennent « des facteurs essentiels de leur autonomie et de leur affirmation de soi » (Semmoud, 2009). Enfin, dans *Corps des femmes et espaces genrés arabo-musulmans* (Fortier et Monqid, 2017), les contributions reviennent sur les expériences de participation des femmes à la « sphère publique » par la contestation politique. Ainsi, par leur présence dans les manifestations, elles se sont approprié l'espace de la rue malgré l'insécurité et les situations chargées de violence physique ou verbale qu'elles rencontrent dans ces lieux *publics* et qui les renvoient à un rôle de proie. On y aborde également l'essor de pratiques de contrôle social sur le corps des femmes (virginité et sexualité) dans la sphère privée.

En somme, considérer l'espace comme producteur de tissu urbain ouvre un accès privilégié à l'ordre social. Mon intérêt pour la mobilité devrait me donner à voir les manières dont les pratiques urbaines peuvent conforter ou modifier les normes sociales de sexe autant que les rapports de genre peuvent modeler l'espace urbain et générer des usages sexués différenciés. Portant une attention particulière aux micro-échelles (déplacements quotidiens entre domicile, quartier, lieu de formation, d'emploi et de loisir) et aux temporalités spécifiques qui structurent l'expérience des femmes, je me suis concentrée sur leurs pratiques et leur vécu, pour analyser l'espace non comme une donnée *a priori*, mais comme le résultat d'un processus (Löw, 2015), pour mieux comprendre comment les

femmes résistent, « s'arrangent » et négociant avec les différentes pressions sociales auxquelles elles sont confrontées. Le thème de la mobilité spatiale m'a donc paru constituer un bon indicateur de l'évolution des rapports de genre en tant qu'ensembles relationnels, en ce qu'il donne à voir concrètement, à partir de la position d'une actrice en particulier, le système familial et communautaire ainsi que l'état des rapports de pouvoir dans lesquels elle est prise et ses ressources et contraintes pour se mouvoir en ville.

« Soutra » : Intérioriser et extérioriser le respect dû à son tuteur

Bien que légalement majeures, la mobilité de la plupart de mes enquêtées dépend avant tout de l'autorisation de leur tuteur·rice. Seules deux (l'une célibataire et l'autre divorcée) vivent sans tuteur, en raison de la combinaison de différents éléments : décès du père, absence de frère, et éloignement géographique de la mère en raison du remariage de celle-ci, ou de l'enquêtée pour le travail ou les études. L'exercice de cette tutelle, qui prolonge la tutelle légale exercée par le père jusqu'à la majorité fixée à 19 ans, peut être délégué à un membre de la famille ou transféré au mari en fonction de propriétés sociales liées au genre et à l'âge. Cette figure peut également varier dans le temps, en fonction de l'évolution de la configuration familiale (mariage, divorce, veuvage) et des ancrages résidentiels des femmes que j'ai accompagnées. Cet écart entre le statut légal et la réalité sociale d'une autorité collective exercée sur les corps des femmes, est révélateur de l'existence d'un « ordre de genre » (Clair, 2008) qui produit et hiérarchise les groupes de sexe, ainsi que les formes de sexualité au sein de chaque groupe.

Cet ordre social est intériorisé dès l'enfance, via la norme de la *soutra* (*couverture* ou *protection*), qui impose une double injonction à *se couvrir* : passivement, grâce à la protection conférée par un statut affilié à un homme (*fille de*, *épouse de* et *mère de*), sur les plans économique et social ; Activement, en dissimulant les attributs de la féminité (comme les cheveux, la poitrine, les hanches ou les cuisses) par un vêtement ou un tissu (Kerrou, 2010), d'abord vis-à-vis des hommes extérieurs au lignage, puis, sous l'influence croissante des courants intégralistes, vis-à-vis de tout homme avec qui un mariage serait licite – c'est-à-dire tous à l'exception du frère, du père ou de l'oncle. La *soutra* légitime ainsi leur relégation domestique en prescrivant une

« double domesticité » : interne, en subordonnant leur position dans l'espace domestique (respect de l'autorité masculine et des aîné·es, contribution au travail domestique) ; externe, en limitant leurs sorties à une « triple réserve » (géographique, vestimentaire, relationnelle) (Clair, 2008) censée préserver leur respectabilité et les protéger des violences sexistes.

L'intériorisation de la *soutra* modèle la perception qu'ont les enquêtées de l'autorité qui s'exerce sur elles (au nom de la filiation, de l'alliance ou de la délégation), ainsi que l'effectivité de ses modalités d'exercice. Aussi, il est nécessaire de s'y intéresser pour contextualiser les tactiques de résistance (Johansson et Vinthagen, 2014) qui seront évoquées ultérieurement. Pour ma part, j'ai catégorisé leurs gardiens en fonction de leur positionnement par rapport à l'institution de la tutelle. Les premiers, que je qualifie de permissifs, agissent soit comme alliés (autorisant ou encouragent leurs filles ou épouses à poursuivre leur parcours professionnel ou mener des activités sociales en dehors des limites temporelles ou géographiques admises dans leur entourage), soit comme complices (couvrant leurs femmes ou filles vis-à-vis de l'entourage) pour qu'elles puissent étendre les horaires, motifs, modalités ou destinations de leurs sorties de l'espace domestique.

Le deuxième type de tuteur, que je qualifie de strict, impose un cadre ferme – mais relativement étendu – sur les possibilités de sortie de sa fille/épouse. Ici, les enquêtées disposent de possibilités de se former et d'avoir des loisirs, tant qu'elles respectent les règles relatives à l'horaire (être rentrée avant la prière du Maghreb par exemple, qui relève de la réserve géographique), à la non-mixité (ne pas être vue en compagnie d'un homme qui ne soit pas membre de sa famille, qui relève de la réserve relationnelle) et au vêtement (port du *Hijab* qui relève de la réserve vestimentaire)²

² C'est par les normes de la *haya* (modestie, pudeur) et de la *hechma* (modestie, réserve), considérées comme des vertus cardinales, que le discours religieux exhorte les croyant·es à observer une réserve relationnelle (garder ses distances, particulièrement en situation de mixité) ou vestimentaire (couvrir les parties du corps définies comme *'awra*). La *haya* renvoie généralement à un sentiment naturel de modestie, de timidité et de réserve, perçu comme une qualité inhérente au caractère et non explicitement genrée. La *hechma*, en revanche, désigne une modestie d'ordre plus social et genré, qui englobe le comportement jugé approprié, le respect et la dignité dans les interactions et l'apparence. En tant que modalités actives de l'ordre de genre, la *haya* et la *hechma* participent à

(Ismail, 2004 ; El-Mestari, 2011). Souvent, elles peuvent découcher, mais uniquement dans le réseau familial ou d'amies proches. Tant qu'elles respectent le cadre, les enquêtées jouissent d'une forme d'indépendance car elles ne doivent pas demander la permission pour chaque sortie, ni rendre systématiquement des comptes. Ainsi, une forme de délégation de la souveraineté s'opère entre le tuteur et sa fille ou épouse lorsqu'elle a su gagner sa *confiance* en lui montrant le respect qui lui était dû.

Enfin, le troisième type de tuteur, que je qualifie de restrictif, limite drastiquement les motifs de sortie aux activités de *care* (aller chercher les enfants, se rendre chez le médecin, etc), et peut éventuellement inclure un lieu de formation ou de travail sous réserve de conditions (proximité géographique, âge, branche d'étude, port du *Hijab*, etc.). Les quelques cas de restriction quasi-totale d'accès aux espaces urbains que j'ai rencontrés concernent des enquêtées avec de faibles ressources socio-économiques entraînant des situations d'enclavement résidentiel. Provenant de familles récemment installées en ville, elles occupent des habitations dans des quartiers informels (sans aménagement urbain ou infrastructures publiques, et un faible accès à une offre de transport), ou formels, dans des habitats individuels (appartement ou maison) mais regroupant plusieurs ménages. Ce mode d'habitat entraîne une impossibilité sociale à tenir à distance ceux et celles qui sont proches spatialement. Aussi, pour les familles de ces enquêtées, l'« *ethos familial* » (Singerman, 1995) revête une grande importance, car il permet de maintenir des liens forts avec

l'intériorisation de l'ordre de genre et visent à protéger, au nom de la moralité et de l'honneur, la cohésion de la communauté des croyant-es.

Les modalités concrètes de ces réserves font l'objet de débats entre courants religieux, et se trouvent façonnées par les conditions socio-économiques des enquêtées. Le courant néo-salafiste (intégraliste) prône un effacement quasi total de la présence féminine dans l'espace sensible, allant jusqu'à sa « *déréalisation* » dans la représentation : interdiction de montrer certaines parties du corps, d'utiliser du parfum, de serrer la main ou de faire la bise, d'émettre des sons susceptibles d'attirer l'attention, voire de parler en public, la voix féminine pouvant être jugée illicite. À l'inverse, le courant réformiste précise les seules parties du corps autorisées à être découvertes (visage, mains, pieds) tout en normalisant une certaine visibilité féminine et la co-présence avec les hommes. Il admet, par exemple, la poignée de main (mais pas la bise) et ne limite pas *a priori* les activités des femmes – travailler, étudier, circuler – dès lors que la piété et la chasteté sont préservées, contribuant ainsi à maintenir l'ordre social. Ses enseignements sont relayés dans les manuels d'éducation islamique des écoles publiques.

la famille élargie même si elle est éloignée géographiquement, ou à se protéger au maximum (de toute atteinte à la réputation auprès) du voisinage, qui constitue leur seul réservoir d'allié·es. Les deux enquêtées dont les tuteurs sont les plus restrictifs sont celles pour qui la famille élargie et le voisinage coïncident, créant des situations d'enclavement résidentiel maximales.

Le tuteur devient ainsi le pivot qui ouvre ou ferme l'accès à un champ spatial – et donc social – des possibles. Dans le cadre de cette relation asymétrique, les femmes qui ne remettent pas en cause la légitimité de la tutelle et montrent le respect dû à la personne qui l'exerce, semblent disposer d'une plus grande agentivité spatiale que si elles se rebellaient. Si c'était le cas, elles ne feraient qu'empirer leur situation, auprès de leurs tuteurs mais également des femmes de leur entourage qui pourraient cesser d'être leurs complices par crainte des retombées collectives d'une perte de respectabilité individuelle. Ainsi, savoir *rester à sa place* même si on juge son tuteur trop strict ou injuste, génère plus d'empathie et de soutien auprès des potentielles alliées (surtout les aînées) dont les femmes ont justement besoin pour se défaire de l'emprise de la tutelle. De plus, le cadre imposé par le tuteur dépendant des normes de son entourage, on comprend que leur perception de sa sévérité soit relative, se comparant aux autres pour se rassurer sur son destin en se disant qu'il y a des hommes plus *durs* et restrictifs ailleurs. Enfin, pour les enquêtées « engagées en religion » (Mahmood, 2009 ; Le Renard, 2011), cette acceptation se mue en vertu, puisque l'obéissance envers son créateur induit celle envers son tuteur et le groupe des aîné·e·s.

Dispositif d'enserrement et tactiques de desserrement

Alors que leur contexte social atténue la perception qu'ont les femmes de la sévérité de leurs tuteurs, le cadre établi par ces derniers repose sur plusieurs facteurs. Il dépend d'abord de leur capacité à prendre de la distance sociale par rapport à la communauté familiale (premier cercle) et au voisinage (deuxième cercle). Cette distance varie en fonction de l'ancrage résidentiel – type d'habitat et manières d'habiter – ainsi que du statut matrimonial (célibataire, mariée, divorcée). Mais il varie également en fonction de l'exposition à l'action d'un troisième cercle : celui des *hommes du dehors* (*barranis*), c'est-à-dire inconnus car extérieurs aux cercles d'interconnaissance. Ainsi, pour mes

enquêtées les plus dotées socio-économiquement, c'est surtout cette « peur sexuée » (Lieber, 2008) qui freine leur mobilité (bien que de manière limitée grâce à des ressources comme une voiture privée ou un chauffeur), puisqu'elles disposent par ailleurs déjà d'un habitat individuel et d'une voiture, c'est-à-dire d'un « espace à soi » important au sein de l'espace domestique (chambre ou appartement, téléphone et ordinateur personnels) et d'une grande maîtrise de leurs sociabilités électives (Semmoud, 2009). La perception de ce harcèlement est donc à contextualiser de manière intersectionnelle (Crenshaw, Bonis, 2005; Bilge, 2009), comme stigmatisant spécifiquement des masculinités de classe populaire, ce qui rejoint des constats établis notamment dans le contexte égyptien (Tillous et Lachenal, 2019).

Agir comme une « Fille de bonne famille » : rester à sa place dedans et minimiser celle occupée « dehors »

Cette sous-partie explore la manière dont la norme de la *soutra*, apprise dès l'enfance, est continuellement rejouée et consolidée dans les pratiques quotidiennes, façonnant à la fois la mobilité des femmes et leur rapport à l'espace public. Bien que la majorité de mes enquêtées n'évoque pas les circonstances dans lesquelles elles ont intériorisé la vulnérabilité sociale induite par la *soutra*, elle transparaît dans les précautions³ prises pour se prémunir des attaques verbales ou physiques – qu'elles m'exhortent à respecter afin de ne pas les exposer indirectement –, et à la honte assortie de culpabilité qu'elles ressentent lorsque nous en sommes les cibles. Le partage de cette vulnérabilité vis-à-vis des risques encourus en tant que femme, a créé des conditions propices à ce qu'elles me livrent des vécus traumatiques d'épisodes de refoulement des territoires des *dehors* (Djelloul, 2020), généralement à l'adolescence, en raison de leur caractère « masculin » (Dris, 2004). L'hostilité de certains hommes se mue alors, pour la plupart des jeunes filles qui se rendent à l'école, à pied ou en transports en commun, en une épreuve quotidienne sur leur route, le collège ou le lycée (Oussedik, 2011). Aussi, très jeunes, elles intériorisent leur indésirabilité et l'omniprésence du danger, qui les

³ Elles vont de la « réserve relationnelle » (Clair, 2008) qui consiste à se « tenir fermée » aux interactions (en fuyant les regards ou en ignorant les propos qui leurs sont adressés), ou à ne pas réagir pour se défendre en cas de harcèlement ou de violence (mais à chercher à fuir et traverser les espaces publics au plus vite) afin d'éviter l'escalade.

obligent à respecter la triple réserve (Clair, 2008) (limiter leur présence et appropriation de ces espaces) et à développer une vigilance accrue (allant pour certaines jusqu'à la hantise) qu'elles ne relâchent que dans des circonstances spécifiques.

L'expérience de Ferial⁴ illustre comment la présence d'un accompagnateur – qu'il s'agisse d'un groupe de filles ou d'un homme – atténue la perception du danger, matérialisant ainsi l'effet protecteur attendu par la norme de la *soutra* dans l'espace public. Âgée de 25 ans, étudiante et célibataire, elle fait quotidiennement de longs trajets en bus de sa commune à l'est d'Alger, pour se rendre à la faculté de médecine à Alger-centre. Elle exprime la gradation dans sa perception du danger lorsqu'elle circule accompagnée par un groupe de filles, qui l'invisibilise, ou par un homme (il suffit qu'il y en ait un) pour l'effacer, c'est-à-dire la couvrir/protéger du danger imminent que représente l'*homme du dehors*. Elle décrit une vigilance constante révélatrice de l'anxiété générée par l'espace public. La menace d'agressions physiques par des « rappels à l'ordre sexué » (Lieber, 2008, p. 65) renforce la perception d'une illégitimité de la présence des femmes dans les espaces extra-domestiques, et conduit mes enquêtées à les traverser au plus vite, d'une manière aussi sécurisée et en y occupant le moins de place possible. Ces expériences viennent confirmer les discours auxquels elles sont exposées dans l'espace domestique, sur le danger qu'elles courent en s'aventurant seules dans les *dehors*, et participent à invisibiliser les violences qui se passent dans les espaces du *dedans*. Aussi, pour comprendre le dispositif d'enserrement auquel fait face chaque actrice, il est nécessaire de considérer l'enchevêtrement des espaces et des actions visant sa dissuasion de quitter l'espace domestique (enjeu de l'accès) d'une part, et son refoulement de l'espace extra-domestique (enjeu du déplacement et de l'appropriation) d'autre part.

Au fur et à mesure qu'elles intériorisent les comportements attendus d'elles en tant que *filles de bonne famille*⁵, c'est-à-dire respectées car respectables, les petites filles apprennent qu'il leur est interdit d'avoir des contacts ou de paraître familières avec des garçons ou jeunes hommes en dehors de leur entourage familial (réserve relationnelle). Aussi, bien qu'elles leur soient confrontées

⁴ Tous les prénoms sont anonymisés.

⁵ Traduction de l'expression *Bent familia* que j'ai rencontrée à Alger, qui connaît des variantes en fonction des régions ou des pays de la région comme *Bint 'aila*.

quotidiennement au moins dès l'école primaire, elles doivent faire preuve de retenue et de réserve à leur égard. C'est la raison pour laquelle elles sont très tôt amenées à choisir entre adopter une attitude d'évitement (par le repli sur soi ou sur un groupe non mixte) ou de dissimulation (garder secrète la part de leur vie qui ne cadre pas avec les attentes familiales) de leurs relations amicales ou affectives avec eux. Pour autant, les bornes à ne pas franchir pour éviter d'être accusée de transgresser l'« ethos familial » (Singermann, 1996) et de déshonorer sa famille varient en fonction des milieux, allant de l'invisibilité de toute trace de mixité, à uniquement celle de sa vie intime. Pour les enquêtées les plus dotées socio-économiquement, c'est moins la mixité de genre que celle de classe qui paraît un enjeu central pour le maintien d'un « entre-soi » pour leurs familles. C'est pourquoi, leurs parents préfèrent que leur fille sorte le soir avec ses copains, ou acceptent qu'elles aient des relations amoureuses avant le mariage, tant que leur prétendant est issu du même milieu social.

Résister à la tutelle : économie morale du desserrement

Mener une double vie comporte une expérience de relâchement normatif, et d'individuation à travers d'autres types de rôles ou d'appropriations d'espaces. Ce processus de desserrement est composé à la fois d'une dimension cognitive (dédoubllement du soi), c'est-à-dire une manière de se justifier par rapport à la norme et d'envisager le contact ainsi que l'échange, et d'une dimension incorporée (déploiement du soi), à savoir une manière de prendre place dans l'espace et de performer le genre. Il permet d'accéder à des espaces à soi, mais requiert de se soustraire temporairement à la surveillance et au contrôle de ses communautés familiales et de voisinage, et de ne pas laisser de trace qui menacerait la respectabilité de la première vis-à-vis de la seconde. Pour rester invisibles, ces espaces nécessitent des complicités, au sein et en dehors de l'espace domestique qui couvrent/protègent les enquêtées (fournir des alibis, accéder à une voiture ou à un réseau pour accéder à des lieux privatisés).

Le desserrement comporte donc deux types de coûts. D'une part, un coût d'entrée : ce sont les conditions à réunir pour accéder à un espace à soi. Cela inclut les ressources socio-économiques (argent, véhicule, réseau d'allié·e·s), mais aussi l'âge, le statut matrimonial et la capacité à mobiliser des complicités internes ou externes à l'espace domestique (alibis, lieux privatisés, etc.).

D'autre part, un coût de sortie : ce sont les risques encourus en cas de découverte de l'écart à la norme (sanctions familiales, perte de respectabilité, rupture d'alliances), qui influencent directement la forme et la fréquence des sorties de l'espace domestique. C'est pourquoi, au fil des étapes de leur vie, chacune ré/évalue son investissement dans le réseau familial ou extra-familial, et peut considérer différemment ce qui constitue son espace de « primarité », c'est-à-dire les lieux où elle assume les rôles et les contraintes de la vie ordinaire, et de « secondarité », c'est-à-dire ceux de l'imaginaire, de la prise de distance et d'écarts par rapport à l'espace primaire (Rémy, 2015, p. 60-61).

Certaines enquêtées estiment que le fait de sortir – c'est-à-dire d'expérimenter une forme de sociabilité faite de tacts, de contacts et d'échanges élargis avec des hommes – fait peser trop de risques sur leur réputation. Or, cette réputation conditionne leur attractivité matrimoniale. Une réputation ternie pourrait entraîner une baisse de leur agentivité, c'est-à-dire de leur capacité de négociation matrimoniale (refuser un mari, ou imposer des conditions relatives au logement, au travail, etc.). D'autres jugent la perte d'opportunités qu'entraîne l'enserrement domestique trop importante, et préfèrent s'investir dans des réseaux de sociabilité amicale ou professionnelle, quitte à faire prendre des risques à la réputation de leurs familles.

Peu importe la variété des formes qu'il peut prendre, le processus de desserrement soumet toujours les enquêtées à un arbitrage entre ces deux réservoirs d'allié·e·s, relativement à leur stratégie matrimoniale. Cela explique que malgré un accès à un style de vie citadin offrant les mêmes possibilités de relâchement, toutes les actrices sociales ne décident pas de mener une vie intime hors mariage, ni même une vie privée, faite de sociabilités différentes, et par conséquent ne s'approprient pas les espaces publics urbains de la même manière. Plus vulnérables à la menace que fait peser leur circulation dans les espaces extra-domestiques sur le développement d'un lien conjugal, la majorité des enquêtées issues de classe populaire limite ses contacts avec les hommes lors de ses sorties de l'espace domestique et opte pour une stratégie matrimoniale qui repose sur le *destin* (*mektoub*), traduisant l'idée de se placer sous la guidance de Dieu et, par délégation, ses parents et plus spécifiquement son tuteur. En respectant ainsi le contrat de la *soutra*, elles espèrent maximiser la protection garantie en cas de problème avec leur mari (divorce, veuvage).

Le reste des femmes préfère recourir à l'*ingéniosité* (traduction de *chtara*, qui fait référence à l'inventivité et l'habileté comme capacité d'atteindre ses fins), et prendre des risques plus ou moins importants pour vivre une vie affective et sexuelle à l'abri des regards. Elles visent ainsi plutôt à maximiser la mobilité sociale que constitue le mariage : à la fois le changement de statut (de *jeune fille* à *femme*), mais également de tuteur et de l'accroissement de l'agentivité spatiale que cette mobilité sociale permet (exercice d'un emploi, conduite de voiture, ancrage résidentiel, mode d'habitat...). Parmi celles qui ont recours à l'*ingéniosité*, les enquêtées qui traversent les formes les plus intenses d'enserrement sont celles qui courent le plus de risques pour jouir d'espace à elles comme si elles n'avaient rien à perdre (en tant que jeune fille pauvre).

C'est par exemple le cas de deux sœurs, Rania (31 ans, mariée avec un enfant, ouvrière) et Inès (28 ans, mariée avec un enfant, indépendante), qui ont été assignées à domicile entre leurs 15 et 20 ans. Elles grandissent ensemble dans un appartement d'une cité de petite taille d'une commune au nord-est de la wilaya, au sein d'une famille modeste. Après avoir chacune connu un échec scolaire en secondaire, leur père décide qu'elles *resteront*, c'est-à-dire travailleront, désormais à *la maison* : en aidant leur mère à s'occuper de ses trois plus jeunes enfants et en apportant un revenu supplémentaire par la préparation de plats vendus par leur frère au marché. Bien qu'empêchées de quitter l'espace domestique, elles parviennent à entretenir des relations amoureuses pendant plusieurs années via des conversations téléphoniques nocturnes. Grâce à leur complicité mutuelle, chacune peut s'isoler dans leur chambre commune, pour connaître quelques heures d'évasion auprès de son amoureux. Quelques fois par an, elles prennent des risques supplémentaires pour les rencontrer, en prétextant une visite familiale (auprès d'une cousine ou tante complice) ou la célébration d'une amie (mariage, anniversaire...) pour passer l'après-midi dans un salon de thé, à la plage ou dans une voiture garée près de la mer ou en bordure de forêt. La complicité des deux sœurs les couvre mutuellement : elle rend leur alibi crédible, et les exonère du besoin de chaperon.

Le statut de femme divorcée constitue un stigmate, qui accroît la vulnérabilité morale et compromet les chances de se remarier. L'histoire de Nora et Myriam – âgées respectivement de 28 et 30 ans – met en évidence la manière dont ce stigmate redéfinit les

marges de manœuvre, imposant des stratégies de desserrement calibrées en fonction des ressources socio-économiques et de l'anticipation des risques réputationnels. Expérimentant leur déclassement sur le marché matrimonial, elles savent qu'à moins de provoquer une rencontre, les prétendants qui se présenteront spontanément risquent d'être plus âgés, déjà mariés ou divorcés, pauvres et/ou faiblement diplômés. C'est pourquoi, elles prennent des risques inversement proportionnels à l'anticipation des conséquences négatives si leur conduite était découverte, pour se remarier avec un homme de leur choix. Dans cette situation de vulnérabilité redoublée, les ressources socio-économiques sont décisives. Elles permettent tout de même à Nora de sortir fréquemment (grâce à son salaire moyen, les revenus de ses parents, et l'accès à la voiture de son père) et d'essayer de rencontrer de nouveaux prétendants. Myriam, qui est déjà restreinte quant à ses possibilités de sorties (en raison de son faible salaire, et de son manque d'accès aux transports en commun), se retrouve quant à elle en plus marginalisée au sein de son principal réseau d'alliées (*darna*).

Conclusion

Que ce soit au départ de leur propre chambre (grâce aux NTIC) ou de l'école, et qu'elles se déplacent en voiture ou en transports en commun, pour se rendre dans un appartement, une chambre d'hôtel ou au centre commercial, la majorité des femmes que j'ai suivies détournent, contournent ou transgressent temporairement la triple réserve (vestimentaire, relationnelle et géographique) constitutive de l'ordre de genre pour avoir des échanges, vivre des rencontres ou des relations affectives et sexuelles avec des hommes. Des inégalités socio-économiques vont dépendre l'expérience d'un enserrement plus ou moins intense, qui conduit à une pratique active de la *soutra* (réserve vestimentaire) qui peut les *couvrir/protéger* moralement (en fournissant le gage qu'elles savent rester à leur place) lors de leurs sorties non accompagnées, leur permettant de se soustraire à la réserve géographique et relationnelle qui leur incombe.

De plus, les ressources et capitaux différents de mes 25 enquêtées n'impactant pas seulement leur mobilité spatiale différente mais également la différence d'arbitrage effectué entre les réseaux d'allié·e·s. C'est pourquoi, en dernière instance, la

perspective féministe déployée dans cet article rend compte de l'horizon de mobilité spatiale et sociale propre à chaque enquêtée comme le résultat d'une négociation (effective ou anticipée) entre lien familial (être *fille de*, *sœur de*) et lien conjugal (devenir *femme de*), et d'un arbitrage constant entre la sécurité que procure la *soutra* et l'autonomie que permet sa transgression, son contournement ou sa déconstruction.

Bibliographie

Anglade, M.-P., Bouasria, L., Cheikh, M., Debarre, F., Manry, V., & Schmoll, C. (2014). *Expérience du genre : intimités, marginalités, travail et migration*. Karthala.

Bacchetta, P. (2015). Décoloniser le féminisme : intersectionnalité, assemblages, co-formations, co-productions. *Les cahiers du CEDREF*, (20). <https://doi.org/10.4000/cedref.833>

Berriane, Y., & Kreil, A. (2022). La vie sociale des normes : D'amour et de droits en Égypte et au Maroc. *Mondes arabes*, 1(1), 47–69. <https://doi.org/10.3917/machr2.001.0047>

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70–88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>

Brooks, A., & Hesse-Biber, S. N. (2007). An invitation to feminist research. In S. N. Hesse-Biber & P. L. Leavy (Eds.), *Feminist research practice*. SAGE Publications.

Butler, J. (2006). *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité* (C. Kraus, Trad.). La Découverte. (Ouvrage original publié en 1990).

Cattan, N. (2014). Repenser la territorialité. L'apport du croisement mobilité et genre. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, (62), 47-52.

Capron, G., Cortès, G., & Guétat-Bernard, H. (2005). *Liens et lieux de la mobilité : Ces autres territoires*. Belin.

Clair, I. (2008). *Les jeunes et l'amour dans les cités*. Armand Colin.

Crenshaw, K. W., et Bonis, O. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82.

Denèfle, S., & Monqid, S. (Dir.). (2012). Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : quel rôle pour les femmes ? *Égypte/Monde arabe*, (9). <https://doi.org/10.4000/ema.2962>

Direnberger, L., et Schmoll, C. (2014). Ce que le genre fait à l'espace... et inversement. *Les cahiers du CEDREF*, (21). <https://doi.org/10.4000/cedref.979>

Djelloul, G. N. (2020). Ethnographie féministe du mouvement à Alger : entre vulnérabilité et besoin de couverture, l'implication au cœur de la production d'un savoir situé. *Recherches qualitatives*, 39(1), 130–151.

Driss, N. (2004). Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger. In S. Denèfle (Éd.), *Femmes et villes* (pp. 249–264). Presses universitaires François-Rabelais.

El-Mestari, D. (2011). Le discours religieux des manuels scolaires algériens de l'éducation islamique dans le cycle secondaire. *Tréma*, (35-36), 70–80. <https://doi.org/10.4000/trema.2610>

Fortier, C., et Monqid, S. (Éds). (2017). *Corps des femmes et espaces genrés arabo- musulmans*. Karthala.

Mohsen, I. (2004). L'enseignement du religieux : transmission du savoir ou appel à l'adhésion ? » In *Prologues*: revue maghrébine du livre, Casablanca, 93-102.

Johansson, A., et Vinthagen, S. (2014). Dimensions of everyday resistance: An analytical framework. *Current Sociology*, 62(3), 417–435. DOI: 10.1177/0896920514524604

Kerrou, M. (2010). *Hijâb : nouveaux voiles et espaces publics*. Cérès Éditions.

Kusenbach, M. (2003). Street phenomenology: The go-along as ethnographic research tool. *Ethnography*, 4(3), 455–485. <https://doi.org/10.1177/146613810343007>

Le Renard, A. (2011). *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*. Dalloz.

Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po.

Löw, M. (2015). *Sociologie de l'espace*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Mahmood, S. (2009). *Politique de la piété : Le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique* (N. Marzouki, Trad.). La Découverte. (Ouvrage original publié en 2005).

Monqid, S. (2004). Femmes et stratégies résidentielles à Rabat (Maroc). Dans S. Denèfle (Dir.), *Femmes et villes* (pp. 471–487). Presses universitaires François-Rabelais. <https://books.openedition.org/pufr/417?lang=fr>

Monqid, S. (2012). Violence against women in public spaces: The case of Morocco. *Égypte/Monde arabe*, (9), 105–117. <https://doi.org/10.4000/ema.3011>

Monqid, S. (2014). *Femmes dans la ville : Rabat : de la tradition à la modernité urbaine*. Presses universitaires de Rennes.

Naceur, F. (2004). La problématique de la dominance masculine au niveau des espaces urbains : cas des villes algériennes. Dans S. Denèfle (Dir.), *Femmes et villes* (pp. 239–247). Presses universitaires François-Rabelais.

Nigaud, K., & Ripoll, F. (2004). Femmes maghrébines dans la ville. Insertion sociale et appropriation de l'espace public. Deux facettes de l'émancipation féminine ? Dans S. Denèfle (Dir.), *Femmes et villes* (p. 489–499). Presses universitaires François-Rabelais.

Oussedik, F. (2011). Postcolonie et rapports de genre en Algérie. *Tumultes*, 37(2), 81–98. <https://doi.org/10.3917/tumu.037.0081>

Oussedik, F. (2015). Mutations familiales en milieu urbain en Algérie. *Raison présente*, 203(3), 73–84. <https://doi.org/10.3917/rpre.203.0073>

Reinharz, S. (1992). *Feminist methods in social research*. Oxford University Press.

Rémy, J. (2015). *L'espace, un objet central de la sociologie*. ERES.

Safar-Zitoun, M. (2009). Alger d'aujourd'hui : une ville à la recherche de ses marques sociales. *Insaniyat*, (44–45), 33–55. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.2081>

Safar-Zitoun, M., & Tabti-Talamali, A. (2009). *La mobilité urbaine dans l'agglomération d'Alger : évolutions et perspectives*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/13013>

Semmoud, N. (2009). Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité : périphérie de l'est d'Alger. *Insaniyat*, (44–45), 59–73. <https://doi.org/10.4000/emam.189>

Singerman, D. (1995). *Avenues of participation: Family, politics, and networks in urban quarters of Cairo*. Princeton University Press.

Tillous, M., & Lachenal, P. (2019). « Je harcèle, je suis un animal » : discussions intersectionnelles du harcèlement sexuel en Égypte. Dans S. Louargant & A. Barroche (Dir.), *Espace public : Quelle reconnaissance pour les femmes ?* (pp. 53–70). UGA Éditions.